

PATRIM'EXPERT PROFESSIONNEL

ANALYSES

ANALYSE PATRIMONIALE

- Saisie du patrimoine
- Analyse des masses patrimoniales
- Détermination de l'actif net
- Répartition patrimoniale
- Graphes de synthèse

ANALYSE BUDGETAIRE

- Saisie des flux
- Analyse et répartition du budget
- Détermination du budget disponible
- Capacité d'épargne
- Graphes de synthèse

ANALYSE FISCALE

- Pré-remplissage des déclarations
- Déclaration 2044 spéciale
- Déclaration 2042
- Déclaration 2725 (ISF)
- Visualisation de l'impact des revenus sur les tranches du barème progressif
- Impressions agréées DGI

ANALYSE RETRAITE

- Saisie du cursus professionnel
- Estimation des prestations de retraite
- Calcul des réductions/majorations

ANALYSE SUCCESSORALE

(Décès en premier/décès en second)

- Récupération des informations du patrimoine
- Prise en compte des différents régimes matrimoniaux
- Détermination de l'assiette civile/fiscale
- Détermination de la réserve/quotité disponible
- Gestion des donations
- Gestion des conventions matrimoniales (clauses)
- Gestion des legs
- Calcul des droits de donation/succession
- Calcul de la fiscalité des contrats d'assurance-vie
- avec gestion des clauses bénéficiaires (démembrements et quasi-usufruits)
- Analyse de la fiscalité exceptionnelle (IR exceptionnel, plus-values exceptionnelles,...)
- Synthèse

SIMULATIONS

MODIFICATION DU REGIME D'EXPLOITATION

L'objectif est de comparer les budgets disponibles dans chaque mode d'exploitation pendant la période d'activité et la retraite.

Transformation d'un fonds libéral en SEL avec gérance majoritaire

- Financement par l'emprunt de l'achat des éléments corporels et de la clientèle/patentèle
- Apport en société des éléments corporels et de la clientèle/patentèle dans le cadre de l'article 151 octies du CGI
- Synthèse graphique des trois modes d'exploitation (BNC/SEL achat /SEL apport)

Transformation d'une entreprise individuelle en SARL avec gérance majoritaire

- Financement par l'emprunt de l'achat des éléments corporels et de la clientèle
- Apport en société des éléments corporels et de la clientèle dans le cadre de l'article 151 octies du CGI
- Synthèse graphique des trois modes d'exploitation (BIC/SARL achat /SARL apport)

SIMULATIONS

		Entreprise individuelle		Entreprise en société
TRANSMISSION				
TITRE GRATUIT	DECES	<ul style="list-style-type: none"> - IR exceptionnel sur assurance décès et contrat homme-clé. Traitement des plus-values totales ou partielles : articles 151 septies, septies A, septies B, 238 quindicies et 41 du CGI. - Calcul des droits de succession - Exonération de droits d'enregistrement art.787 C. 		<ul style="list-style-type: none"> IS exceptionnel sur assurance-décès et contrat homme-clé Exonération de droits d'enregistrement avec affectation particulière des abattements par legs art. 787 B.
	DONATION	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de tous les types de donation. - Exonération totale ou partielle des droits d'enregistrement art.790 A ou 787 C - Régime de report de plus-values art.41 - Calcul des soultes dues par le donataire repreneur - Possibilité de mise en société (151 octies) 		<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de tous types de donation - Application de l'article 787 B en pleine propriété ou démembrement.
TITRE ONEREUX		<ul style="list-style-type: none"> - Calcul des revenus non encore imposés - Optimisation fiscale des plus-values par utilisation automatique des articles les plus favorables pour le cédant : <ul style="list-style-type: none"> 151 septies 151 septies A 151 septies B 238 quindicies Gestion des articles cumulables et non cumulables. 		<ul style="list-style-type: none"> Calcul des plus-values selon les modes de cessions : <ul style="list-style-type: none"> - aux tiers - aux membres du groupe familial avec ou sans exonération conditionnelle (150 OA 1-3) - aux tiers avec donation préalable de la nue-propriété avant cession et réserve d'usufruit ou de quasi-usufruit - dans le cadre d'un départ en retraite (150 O D ter) - dans le cadre de l'article 238 quindicies - synthèse de toutes les stratégies proposées : patrimoniales et budgétaires.
	REINVESTISSEMENT			
<ul style="list-style-type: none"> - Réinvestissement automatique du solde net de cession sur tous types de biens (y compris démembres) - Calcul des revenus d'après-cession - Calcul de la fiscalité d'après-cession <ul style="list-style-type: none"> - IR - ISF - Droits de succession 				
REPRISE D'ENTREPRISE				
		<ul style="list-style-type: none"> Reprise par des personnes physiques <ul style="list-style-type: none"> ▪ A partir des caractéristiques de l'emprunt, calcul du montant maximum à emprunter et donc la mise de fonds propres. Reprise par une société holding dans la cadre de l'intégration fiscale <ul style="list-style-type: none"> ▪ Compte de résultat fiscal et financier du holding ▪ Rémunération des capitaux engagés Reprise partielle de la cible par un holding dans le cadre du régime mère-fille <ul style="list-style-type: none"> ▪ Compte de résultat fiscal et financier du holding 		<ul style="list-style-type: none"> - Reprise par une personne physique - Calcul de l'endettement par rapport aux fonds propres du repreneur - Compte de résultats - Calcul du revenu disponible - Faisabilité

- **La Solution PATRIM'EXPERT Professionnel comprend, pendant 1 an :**

Une licence du logiciel (CD-Rom)

+ Les mises à jour techniques et documentaires (disponibles sur Internet)

+ L'assistance technique et métier (par téléphone)

+ La formation d'une journée « Expert » pour le module professionnel.

- **Contact**

Henri Rivière

01 47 70 72 86

hriviere@grouperf.com

www.patrim-expert.com



100 rue La Fayette

75485 Paris Cedex